

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements.....	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Autour du projet allemand de pacte de garantie : quelle sera la réponse de M. Briand ? — Le désarmement du Reich : une conférence du général anglais Morgan. — Au Maroc : l'offensive des Rifains et la situation de la France.

Où en sommes-nous aujourd'hui touchant le projet de pacte de garantie suggéré par l'Allemagne ?

M. Briand, quand il est arrivé aux Affaires Étrangères, s'est trouvé en présence d'un projet de réponse élaboré par M. Herriot. Mais, selon certaines informations, M. Briand aurait renoncé à faire siennes les idées de son prédécesseur. Il a préféré reprendre en totalité l'examen du problème de la sécurité pour lui donner la solution la plus adéquate.

M. Briand a toujours été fort préoccupé par l'angoissant problème de la sécurité ; il ne s'est jamais consolé de l'échec de Cannes ; à Genève, il a défendu avec vigueur l'institution du protocole.

Quelle est, aujourd'hui, son attitude à l'égard du projet allemand ?

Autant qu'on le sache, M. Briand, dans sa réponse, distinguerait nettement la question du pacte de garantie de celle du désarmement du Reich.

Ces questions, estime M. Briand, ne sont réunies par aucun lien juridique. Leur liaison aurait pour effet de retarder les négociations sur la sécurité. Enfin, il ne faut pas se prêter à la manœuvre du Reich, qui, en échange du pacte, voudrait hâter l'évacuation de Cologne et de la Ruhr. L'étude du rapport de la Commission de contrôle est donc, dans l'esprit du Quai d'Orsay, indépendante des pourparlers avec Londres ou Berlin au sujet du pacte.

Pour le moment, du moins, ces négociations seront conduites par la voie diplomatique. Paris répondra seul au mémorandum allemand ; mais il soumettra cette réponse à Londres à Bruxelles et sans doute à Rome.

Actuellement l'accord est à peu près complet entre le Foreign Office et le Quai d'Orsay sur les principes.

Le premier principe proclamé dans cette réponse, ce sera l'inviolabilité du Traité de Versailles. Aucune novation à cette charte ne saurait être introduite par un pacte de garantie, aucune différence reconnue entre les frontières orientales et occidentales du Reich.

Le deuxième principe, c'est que tout pacte de garantie doit être contrôlé et entériné par la Société des Nations.

Une double conséquence s'ensuit : 1^o L'Assemblée de Genève n'a droit de regard que sur les traités conclus entre les États signataires du covenant. L'Allemagne sera donc obligée de demander son admission aux tables de Genève.

2^o En second lieu, le pacte de sécurité occidentale pourra s'agglutiner à d'autres pactes, déjà entérinés par la Société des Nations. Grâce à cette fédération des sociétés de paix on reviendrait, par étapes, au système universel de sécurité prévu par le protocole.

Telles sont les directives qui inspirent, dit-on, M. Briand. Elles apparaissent assez prudentes. Puisse les efforts de notre ministre connaître le succès.

En attendant, M. Briand paraît sagement inspiré en séparant nettement pacte de garantie et désarmement.

De fait, l'Allemagne ne cesse de s'armer, en dépit de la volonté des Alliés.

Le brigadier-général, J.-H. Morgan, qui fut le délégué de la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle militaire interalliée, a fait, récemment une conférence d'un intérêt capital, sur la sécurité. L'exposé précis du général Morgan ne put laisser aucun doute sur la réorganisation militaire allemande et les dangers qui menacent la paix du monde si le Traité de Versailles n'est pas strictement appliqué.

Il importe de résumer l'essentiel de cette conférence.

dit le général Morgan, nous ne sommes pas plus rapprochés de la paix que nous l'étions après l'armistice.

Pacte de garantie et protocole ne signifient pas, en effet, désarmement. Tous les peuples s'arment, les uns ouvertement, les autres sournoisement, et aucune des solutions proposées au cours des conférences n'ont été acceptées, pas plus que la réduction navale de Washington n'a rien résolu.

L'opération de désarmement de l'Allemagne n'a eu d'autre résultat que celui de donner un autre nom à l'armée, qui, on le sait, est devenue une « force de police pour la sécurité ». Le monde ne doit pas s'y tromper ; nous savons que ces milices cachent de véritables organisations militaires.

Abordant la question de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, le général Morgan dit qu'il convient de l'examiner avec méfiance. Si, en effet, le pacte que nous offre aujourd'hui l'Allemagne doit être payé de l'évacuation du territoire rhénan, c'est là un engagement peu favorable pour les Alliés.

D'autre part, en acceptant ce pacte, les Alliés sembleraient reconnaître que l'Allemagne a rempli toutes ses obligations. En ce cas, nous devrions lâcher nos gages. C'est là une « diplomatie dangereuse ». Et l'orateur de déclarer :

« Le manque de sincérité du chancelier, la mauvaise volonté manifestée par les généraux Nollet et Walshe sont des faits qui doivent attirer notre attention. » Le pacte accepté aujourd'hui, tel que nous le propose l'Allemagne, serait pour la France une servitude analogue à celle que le traité de Versailles a voulu imposer aux vaincus. Le général Morgan tourne ensuite sa pensée vers la Pologne, qui serait menacée devant une France immobilisée ; car ce pacte ne serait pas une « sécurité », mais une « paralysie ».

En terminant, le général Morgan, qui a entendu prendre sous sa seule responsabilité toutes ces déclarations, dit qu'il ne saurait y avoir une entente profitable avec l'Allemagne avant l'exécution ponctuelle du traité de Versailles.

Au Maroc, l'attitude nettement hostile des Rifains a obligé le commandement militaire français à prendre des mesures de sauvegarde.

La raison de l'attaque des Rifains contre nous réside uniquement dans la griserie de leurs succès sur les Espagnols ; leur facile victoire, en les exaltant, les a persuadés qu'ils vendraient sans grande peine à chasser également les Français. Et ce, d'autant plus qu'ils disposent d'un matériel de guerre important et moderne, pris en majeure partie à leurs adversaires.

Ces espoirs seront déçus.

Toutefois, pour vaincre aux moindres sacrifices, il importe que nous ne négligions aucun moyen.

Il sied, en particulier, que le commandement français dispose de tous les plus récents perfectionnements militaires ; il faut frapper d'emblée les révoltés avec vigueur pour qu'ils comprennent que l'adversaire d'aujourd'hui sait mieux assurer sa défense que l'adversaire d'hier.

Pourtant, il ne suffit pas de donner l'impression immédiate de force, et d'une force sûre d'elle-même, il faut, politiquement, tirer parti de l'impression favorable produite pour maintenir étroit le contact, et du même coup le contrôle, vis-à-vis des tribus indécises.

D'ailleurs, la tâche qui s'impose à nous ne laisse pas d'être délicate.

D'une part, en effet, nous tenons à respecter les engagements internationaux qui maintiennent notre action dans des limites assez étroites. De l'autre, nous ne pouvons lui laisser molester les tribus amies, ni permettre le développement d'une invasion qui risquerait de menacer, à bref délai, avec les régions de Fez et de Taza, nos communications avec l'Algérie dans la partie nord du Maroc.

Cependant, une préoccupation doit inspirer toute conduite : nous ne pouvons laisser compromettre les résultats de notre action antérieure au moment même où le Maroc français, enfin remis de la crise économique qu'il a traversée ces années dernières, semble à la veille de réaliser les

espoirs raisonnables qu'on a mis en lui.

Quoi qu'il en soit, la situation militaire exige toute notre attention ; par ailleurs, elle pourrait conduire à soulever certains problèmes politiques d'une réelle importance : par exemple, nous ne saurions accepter de livrer des combats sanglants, où nos pertes ne seraient pas négligeables, pour n'obtenir qu'un apaisement provisoire.

Le but à atteindre est la pacification définitive, dussent intervenir certaines solutions d'ordre politique.

M. D.

INFORMATIONS

En Allemagne

Une intervention de Hindenburg en faveur du cabinet Braun

Pour la première fois depuis son élection, le maréchal Hindenburg est intervenu dans les affaires parlementaires en invitant les nationalistes à cesser leur opposition au gouvernement républicain de la Prusse.

A la suite de l'intervention présidentielle, un vote de confiance serait, dit-on, assuré ainsi au ministère Braun. Ce vote éviterait une dissolution.

Les socialistes allemands demandent l'annulation de l'élection de Hindenburg

Les socialistes ont demandé officiellement à la commission de vérification des opérations électorales de prononcer la nullité des élections du 26 avril.

Le parti socialiste prétend que de nombreuses irrégularités ont été commises en maints endroits au cours des opérations de vote.

Dans les milieux politiques on ne croit pas généralement que le bureau électoral ouvrira, à la suite de cette protestation, une enquête susceptible de retarder l'investiture du nouveau président du Reich. On ne doute pas que des irrégularités et des pressions aient été commises dans certains arrondissements, mais ces irrégularités n'auraient pas été assez importantes pour déplacer la majorité en faveur du maréchal Hindenburg.

L'équilibre budgétaire

Le ministre des finances, M. von Schlieben, a déclaré à la commission du budget que le bilan pour 1924 se soldait au 18 avril 1925 par un solde créditeur de un milliard 227 millions de marks.

Le désarmement de l'Allemagne

L'ambassadeur d'Angleterre ayant reçu les instructions de son gouvernement au sujet du désarmement de l'Allemagne, les a communiquées, conformément à l'usage, au ministre des affaires étrangères. Les instructions françaises, actuellement à l'étude au Quai d'Orsay seront arrêtées définitivement après l'approbation du Conseil des ministres qui se réunit samedi.

La C. D. A. et Cologne

Il est probable que la conférence des ambassadeurs, lors de sa prochaine réunion, pourra enfin s'occuper de la question de la zone de Cologne.

On affirme, en effet, de source officielle que le gouvernement britannique viendrait de communiquer son point de vue à lord Crewe, son représentant à Paris.

A la demande de l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui n'avait pas reçu les directives nécessaires, la réunion de la semaine dernière s'était ajournée sans entamer cette discussion.

En Angleterre

Les maris anglais ne veulent plus être responsables

La Chambre des lords, la plupart des orateurs et le lord-chancelier, lui-même, ont vigoureusement critiqué les articles du Code qui rendent les maris responsables des méfaits commis à leur insu par le sexe faible mais astucieux.

Lord Cave, au nom du gouvernement, a déclaré qu'une modification de la loi s'imposait. Il a fait remarquer, d'ailleurs, que le vieux proverbe suivant lequel l'homme marié ne doit pas battre sa moitié avec un bâton plus gros que son poice, tombait « heureusement » en désuétude.

Au Mexique

La prohibition de l'alcool

La prohibition fait des progrès au Mexique. Le gouverneur de Saint-Louis-de-Potosi fait mettre en vigueur une prohibition absolue dans cet Etat, et le mouvement prohibitionniste s'étend dans les Etats de la Vera-Cruz, de Aguas Calientes et de Hidalgo. Dans certains Etats, les terrains communaux ne seront désormais répartis qu'aux communes qui accepteront d'interdire la vente des spiritueux.

En Chine

La famine

On mande de Shanghai que la famine régnerait dans la province de Kmeichon, au point que les gens se nourrissent de feuilles d'arbres et que les parents vendent leurs enfants pour une poignée de riz. Suivant des renseignements donnés par des prêtres catholiques, il y aurait en plusieurs cas de cannibalisme.

Et la guerre civile

D'autre part, on mande de Pékin que le bruit court que les hostilités entre Tchang-Tso-In et Feng-Yuh-Siang seraient imminentes.

En Russie

Trotsky est arrivé à Moscou

Après un congé de quatre mois, M. Trozky est arrivé jeudi à Moscou. Il va reprendre un poste dans les organisations économiques de la capitale.

Un orateur communiste qui ne manque pas de franchise

Au Congrès communiste de Moscou, M. Larine s'est élevé contre la politique préconisée par MM. Boukharine et Rykoff, déclarant : « Nous ne pouvons nous joindre à quinze ou vingt ans nous n'exporterions pas encore les paysans riches des campagnes ? De même, nous ne pouvons pas promettre de ne pas exproprier les capitalistes privés dans les villes. Nous avons permis au fabricant d'avoir sa fabrique, sachant bien que sous le régime socialiste, nous pouvons toujours la lui confisquer. S'il l'a donné de son gré, tant mieux ; sinon, nous prendrons un décret et, au moment venu, nous exproprierons les grosses propriétés privées agricoles. Un décret suffira, sans besoin d'aucune autre décision. »

M. Rikoff, le successeur de Lénine, fort mécontent de ce langage intempestif a répliqué en déclarant que s'il lui avait fallu trouver un orateur capable de compromettre les relations du pouvoir soviétique avec les paysans, il n'aurait jamais trouvé mieux que M. Larine.

LE MOUVEMENT COMMUNISTE

Un attentat dans un lycée en Lithuanie

Pendant les examens du baccalauréat qui avaient lieu au lycée Lelwiel, à Vilna, deux candidats ont tiré, à 11 heures du matin, plusieurs coups de revolver dans la direction des examinateurs, et ont jeté en même temps une grenade à main. Un professeur et trois élèves ont été tués. Le directeur du lycée et plusieurs élèves ont été grièvement blessés.

Un des auteurs de l'attentat a également été tué par l'explosion de la grenade ; l'autre s'est suicidé.

Au Maroc

Les pertes du groupe Freydenberg

Au cours des derniers engagements, le groupe du colonel Freydenberg a eu 13 tués, la plupart indigènes, et une centaine de blessés. Les Rifains ont subi de très lourdes pertes.

Des postes encerclés ravitaillés par avion

Quatre ou cinq postes sont encore encerclés dans la région de Bibane. Notre aviation a pu les ravitailler, notamment en eau, au moyen de blocs de glace.

Le communiqué officiel

Le général Colombat a porté son détachement dans la région ouest de Tafrant, cependant que le groupe Freydenberg, continuant ses opérations de rayonnement dans la région de Taounat, se portait vers Babouender.

Dans le secteur de Kiffane la situation est stationnaire.

L'ensemble des opérations se développe normalement. L'aviation s'est particulièrement employée au cours de toutes les opérations de ces jours derniers avec une grande activité et a fait preuve dans ses nombreuses missions de reconnaissance et de bombardement du plus haut dévouement.

Les projets financiers de M. Caillaux

M. Caillaux, ministre des finances, continue l'étude des projets financiers qu'il compte soumettre au Parlement à la rentrée des Chambres. Cette élaboration n'est pas encore terminée et l'on déclare dans l'entourage du ministre que les informations publiées à ce sujet sont encore prématurées.

M. Caillaux doit entretenir ses collègues de la situation financière et de ceux de ces projets qui auront pu être mis au point. Cet exposé portera également sur le budget de 1926. Il en sera de même lors de l'audition de M. Caillaux par la commission des finances, qui a été fixée à mardi 12 mai.

La souris met au jour 4.810 francs en pièces d'or et un article de Gambetta

Un employé qui travaillait dans un bureau du syndicat agricole de la Mayenne, à Laval, était soudainement surpris par un éboulement simulé de plâtre et de sable. Une souris s'échappait presque aussitôt d'une fissure. L'employé s'étant approché, trouva alors dans une cavité un paquet enveloppé d'un journal. Le paquet renfermait 4.810 francs en pièces d'or. Le journal portait la date du 13 octobre 1868 et on remarque en tête un article de Gambetta.

CHRONIQUE LOCALE

Une erreur... d'un milliard !

Ces jours derniers, le ministre des finances recommandait, par une circulaire, à tous les membres du Gouvernement de recruter le plus possible le personnel de leur Cabinet parmi des hommes compétents en matière fiscale.

Le ministre des finances a, en effet, demandé aux ministres de faire le maximum d'économies, de compressions, de dépenses.

Les contribuables ne peuvent que se réjouir de la demande adressée aux ministres, car si elle est prise en considération, elle ne peut que donner de bons résultats.

Aussi bien, les ministres ont répondu à l'invitation du ministre des finances, et c'est ainsi que plusieurs ont pris comme collaborateurs des personnalités qui sont à même, de pouvoir éprouver les comptes, parfois exagérés, de diverses administrations.

Mais, le ministre des finances actuel, M. Caillaux a pu, également, pour une fois, se révéler un pince sans rire, en adressant sa circulaire à ses collègues du Gouvernement.

Il s'est dit que si les ministres dépensaient tous les crédits qui leur étaient alloués pour les besoins de leurs services, c'était parce que leurs collaborateurs immédiats étaient de mauvais économistes, tout au moins de mauvais calculateurs.

Et pourquoi ? Eh dam ! Le ministre des finances n'a pas eu de peine à l'établir.

Notre confrère parisien « Paris-

Midi » s'est bien chargé de le lui démontrer en signalant la toute petite erreur — oh ! combien ! — suivante, qui fut commise par le bureau de l'ancien ministre des finances, M. Clémentel.

Lecteurs, savourez cette légère erreur.

« Dans l'inventaire de M. Clémentel reproduit par le rapport de la commission sénatoriale des finances, notre dette flottante est évaluée à 22 milliards d'obligations et de bons à rembourser, exactement 22 milliards 950.639 fr., une paille, comme vous voyez. Or, voici l'addition que présente le ministère des finances :

333.671.000
3.290.000.000
8.236.934.000
10.090.088.000

22.950.693.000

Notre confrère parisien « Paris-Midi » s'est permis de vérifier les comptes ; il fut, certainement, indiscret. Mais son indiscretion lui a permis de prouver que les bureaux du ministère des finances avaient commis une petite erreur de 1 milliard !!

L'addition, en effet, donne comme résultat : 21.950.693.000 francs.

Un milliard, ce n'est pas un rond de flan : avant la guerre, il représentait le quart ou le cinquième du budget de la France.

En admettant que tout ayant augmenté, actuellement, dans de grandes proportions, un milliard, même dans le budget de ce jour est à considérer !

C'est pourquoi, le ministre des finances a trouvé qu'une pareille erreur ne devait pas, n'aurait pas dû se produire et il a demandé à ses collègues du Gouvernement de s'en-tourer, dans leur département, de collaborateurs qui aient quelques notions d'arithmétique !

Cela ne peut pas faire beaucoup de bien, mais cela ne fera pas de mal.

Dans tous les cas, des calculateurs, des hommes compétents en matière de finances pourront arriver à constater si toutes les dépenses faites dans les services administratifs sont indispensables.

Et qui sait, même, s'ils ne découvriront pas dans certains budgets, des erreurs pareilles à celle que notre confrère « Paris-Midi » a découverte dans l'inventaire de l'ex-ministre Clémentel ?

Les contribuables ne peuvent rien perdre à la demande adressée par le ministre des finances à ses collègues. Ils ne peuvent qu'y gagner, car, comme chacun le sait, les erreurs, souvent coûtent très cher !

LOUIS BONNET.

Finances

M. Ardourel, commis de 2^e classe, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Gourdon, est nommé en la même qualité à la recette des finances de St-Amand (Cher), à compter du 1^{er} mai 1925.

Enregistrement

M. Roubau, receveur de 5^e classe, à Catus, est nommé receveur de 4^e classe à Thénéazay.

Dans l'Enregistrement

M. Sarrazin, inspecteur principal de 2^e classe, à Cahors, est nommé, sur sa demande inspecteur principal de 2^e classe à Mont-de-Marsan.

Nous ne pouvons que féliciter M. Sarrazin d'avoir obtenu le poste qu'il sollicitait et où des liens de famille l'appelaient.

Mais nous nous en voudrions de ne pas lui exprimer les vifs regrets que causera son départ : fonctionnaire d'élite, d'une courtoisie jamais en défaut, M. Sarrazin s'était acquis dès son arrivée à Cahors la sympathie de tous ceux qui l'approchaient ; par ailleurs, esprit distingué, d'une bonne humeur charmante, il comptait dans notre ville de nombreuses et vives amitiés.

Nos vœux les meilleurs accompagnent M. Sarrazin dans sa nouvelle résidence, qui ne sera sans doute qu'une brève étape en attendant un avancement digne de ses qualités éprouvées et de sa compétence reconnue.

ELECTIONS DU 3 MAI

Remerciements aux électeurs
Les élus Conseillers municipaux de Cahors adressent aux électeurs les remerciements suivants :

« Chers concitoyens,
« Merci. Nous avons la fierté des grands devoirs que nous impose la confiance exceptionnelle dont vous nous avez investis.

Pour Cahors, vieille cité au cœur toujours jeune et fraternel, d'un même effort, avec une même pensée républicaine et socialiste.

De Monzie, Tassart, Nicolai, Rougier, Peindrieux, Bessières, Huard, Salin, Ressiguier, Malique, Sastres, Caillaud, Cournéde, Marius, Gibert, Caminade, Alayrac, Cammas, Delard, Troupel, Bach, Bertrand, Bastide, Holzer, Poinboeuf, Rougier, Bergon.

PROPOS DE FIN D'ELECTIONS !

La période électorale municipale est à la veille d'être close, et le deuxième tour de scrutin, dans bien des communes se passe, en général, dans un calme à peu près parfait.

La grosse lutte a eu lieu au premier tour, et les positions des électeurs sont prises pour le ballottage.

Aussi, on n'aura pas à constater les petites combinaisons qui se trament, avant le premier tour, et on n'aura pas à lire des affiches de la dernière heure.

Celles-ci sont, parfois violentes, mais il y en a aussi qui sont très amusantes.

Une de celles-là mérite d'être notée.

« Habitants de la commune !
Etes-vous contents de votre municipalité ? Nous pas ! Ces Messieurs après chaque séance, vont consommer à l'estaminet Pierre, mais jamais dans les autres cafés !

Et ils disent qu'ils sont des hommes d'égalité ! Ils disent qu'ils encouragent le commerce ! Farceurs, va !

Les hommes de l'autre liste sont de vrais républicains et des hommes de progrès. Ils prennent l'engagement d'aller boire, après chaque séance du conseil, dans tous les cabarets de la commune.

Vous voterez tous pour les nouveaux qui n'ont en vue que la prospérité du bourg.

Un groupe de citoyens égaux.

Nous nous empressons de déclarer que cette affiche n'a pas été placardée sur les murs d'un village quelconque : c'est en... Bretagne qu'elle a été égarée.

En Quercy, les électeurs votent et veulent que leur bulletin serve à un candidat.

Aussi bien, le jour du scrutin, ils n'ont qu'un objectif, celui de faire élire ce candidat.

Et c'est ainsi que rouges ou blancs ou bleus battent le rappel pour que les compatriotes n'habitants pas la commune mais où ils sont toujours inscrits comme électeurs, viennent voter.

Dès le samedi ou le dimanche matin, les trains, les autobus amènent ces électeurs, qui sont un gros appoint pour ou contre des candidats.

Ailleurs, même en Quercy, cela s'est vu, on a porté au scrutin des malades, des infirmes qui n'avaient pas quitté la chambre depuis plusieurs mois.

On les a hissés sur des voitures, et on les a montés dans la salle du vote. Eh ! dam ! Dans certaines villes, on a bien fait voter des morts !

Mais partout, affirmant certaines personnes, on ne s'amuse pas à faire des listes truquées qui, au premier abord, présentent, par le choix des candidats, un caractère sérieux.

A Cahors, de tout temps, des listes truquées ont été confectionnées, aux élections municipales.

Aux élections du 3 mai, nous avons dû en subir.

Qui les a faites ? Ne cherchons pas : après tout, ce sont de piètres manœuvres qui retombent sur leurs auteurs ; mais il n'y a pas à en douter, ces listes-là sont souvent faites par des personnes qui ont une envie folle d'être élus.

Au surplus, samedi matin, une liste truquée était distribuée aux électeurs ; et à midi, on nous annonçait qu'une deuxième liste fantaisiste serait également distribuée le lendemain. Et ce fut exact.

Sottes manœuvres, stupides facilités qui ne valent pas l'argent qu'elles ont coûtées ; mais quelquin a bien empoché l'argent !

Toutefois, il serait peut-être très amusant de savoir qui a bien pu faire ces listes ? Serait-il impossible de le savoir ? Qui avouera les avoir faites ? Ce serait de la franchise : mais !

LOUIS BONNET.

Armée de réserve

M. Brossier, lieutenant de réserve au 152^e d'infanterie, passe au 9^e d'infanterie.

Conférence

M. Cambon, professeur de seconde au lycée de Cahors fera le jeudi 14 mai, à l'Athénée de Bordeaux, une conférence sur « Olivier de Magny ».

Cette conférence aura lieu sous les auspices de « la Société amicale du Lot à Bordeaux » et sera présidée par M^e Vital-Mareille, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux.

Pour sauver la terre.

Depuis que j'ai une auto, j'ai le temps de travailler aux champs. J'ai supprimé mon ouvrier.

M. Dellerin exploite 2 hectares de culture maraîchère à Yzeure (Allier).

« Avant que j'aie une auto, je faisais les marchés des environs avec 2 chevaux. Alors, vous pensez, quand j'allais à 35 km, il me fallait rester 2 jours pleins dehors, coucher en ville faire des frais... D'autre part, n'étant jamais là pour m'occuper de la culture, j'avais besoin d'un ouvrier de plus.

Maintenant avec l'auto, c'est merveilleux. On se passe 2 jours sur la route, en une demi-journée, j'ai terminé. J'ai supprimé mes 2 chevaux, mon ouvrier, je fais tout moi-même.

Quand je reviens de ma tournée, je ne suis plus épuisé comme auparavant. J'ai du goût pour travailler, tandis qu'avant j'allais me coucher.

Pour moi, l'auto représente une économie très sérieuse. Pensez le temps que je gagne : au moins 3 jours par semaine.



Avec le cheval, on est souvent absent. Il faut quelqu'un pour travailler la terre.

Avec l'auto, il reste du temps pour travailler soi-même.



L'AUTO N'EST PAS UN LUXE, C'EST UN INSTRUMENT DE TRAVAIL PLUS ÉCONOMIQUE QUE LE CHEVAL.

Des centaines d'agriculteurs en ont fait l'expérience. Leurs déclarations sont reproduites en détail dans la brochure

CHEVAL et AUTO

Pour la recevoir gratis et franco, envoyer ce coupon ou une carte postale à MICHELIN & C^o, Clermont-Ferrand (P.-D.-S.)

M. _____
Profession _____
ADRESSE : _____
Rue _____
N° _____
Localité _____
Départ _____



Naturalisation

L'Officiel publie le classement par département des individus majeurs et mineurs devenus Français par voie de naturalisation, de réintégration et de déclaration.

Dans le Lot, il n'y a eu aucune naturalisation à enregistrer.

Société d'agriculture du Lot

En raison des élections municipales, la réunion de la Société d'Agriculture, qui devait avoir lieu à Cahors le 10 mai 1925 est reportée à une date ultérieure.

Le Président : R. CALMELS.

Orphéon de Cahors

Dans sa réunion du jeudi 7 mai, la Société, à l'unanimité de ses membres, a décidé de participer aux fêtes de Cahors. A cet effet les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le mardi 12 courant, au siège social (Café de la Promenade, 1^{er} étage). Présence indispensable.

Réunion

La Fédération des Associations ouvrières et paysannes du Lot, organise un meeting le samedi 23 mai à 8 h. 1/2, au Palais des Fêtes à Cahors.

En appel

M. Portes, chauffeur d'automobile, qui fut blessé d'un coup de revolver par son patron, M. Demandes, directeur de l'usine électrique de Luzech, a relevé appel du jugement prononcé contre M. Demandes par le tribunal correctionnel de Cahors.

Escoqueries

Le Parquet de Tulle, par commission rogatoire, a fait entendre plusieurs personnes de Cahors au sujet d'escoqueries reprochées à un sieur T...
T...

COMITÉ des FÊTES de CAHORS

Trains spéciaux

Ces trains spéciaux seront mis en marche par la Compagnie d'Orléans, sur la demande du Comité des Fêtes, le dimanche 17 mai.

Ces trains sont prévus à l'aller et au retour dans les directions de Capdenac-Cahors, Libos-Cahors, Brive-Cahors, Montauban-Cahors ; et l'inverse pour le retour. Les trains de retour partiront dans les quatre directions vers minuit.

Des affiches feront connaître incessamment l'horaire exact de ces trains spéciaux.

La location est ouverte

La location des places est ouverte depuis mercredi pour les deux concerts de la Musique de la Garde Républicaine. Les places s'envolent dès maintenant avec rapidité. Le Comité a pris des mesures pour que les visiteurs qui viendront à Cahors le 17 mai et qui n'auront pas retenu leurs cartes en location, trouvent à se placer. Il est certain néanmoins que la prudence recommande de retenir ses billets à l'avance parce que : 1^o les premières places louées sont les meilleures ; 2^o le fait d'avoir pris sa place en location évite aux auditeurs une longue attente dans la foule qui se pressera aux guichets.

Les Fêtes du samedi 16 et du dimanche 17 mai n'auront pas eu d'équivalent à Cahors de mémoire d'homme. Ce sera une manifestation artistique d'un intérêt incomparable.

Le programme des morceaux exécutés par la Musique de la Garde Républicaine qui est, sans contredit, la première Musique Militaire du Monde sera prochainement publié.

Nous pouvons dire d'ores et déjà, que ce programme qui réunit les noms des compositeurs célèbres : Berlioz, Déodat de Séverac, Saint-Saëns, Balay etc., est admirable.

Toutes les mesures sont prises pour recevoir à Cahors les milliers de visiteurs qui seront nos hôtes le 17 mai.

Le cortège des Reines du Quercy

Le Comité invite les propriétaires d'automobiles qui désirent se joindre au cortège avec leur voiture fleurie, à faire part de leur intention dès maintenant afin qu'une place puisse leur être réservée.

Nous espérons que nos compatriotes répondront nombreux à notre appel contribuant ainsi à l'éclat d'un défilé qui sera l'un des clous de la fête.

Parmi les Sociétés de notre ville qui ont déjà répondu à l'appel lancé par le Comité, citons : le Vel-uto-Lotois, la Société de Pisciculture, les Damiens du Quercy. Nous remercions de tout cœur ces Sociétés de leur décision et du concours précieux qu'elles donneront à la Fête. Le Comité remercie M. Comparat, le négociant bien connu de notre ville, qui a eu la généreuse pensée d'offrir de magnifiques bas de soie à la reine de Cahors et à ses demoiselles d'honneur. Nous espérons que ce geste, ainsi que celui de Mme Chambon qui a offert le corset royal, trouvera de nouveaux imitateurs.

Des contrôleurs

Le Comité des Fêtes prie les personnes qui accepteraient de concourir à assurer le contrôle des places aux deux concerts de la Garde, de vouloir bien adresser leur demande au siège du Comité, Cercle Gambetta.

Recommandations

Le Comité prévient le public que les entrées dans l'enceinte où aura lieu le concert de la Garde Républicaine, seront rigoureusement suspendues pendant l'interprétation des morceaux. Le plus grand silence devra être observé pendant les concerts.

Il invite les auditeurs à ne pas se mettre en retard pour occuper leurs places, le concert de l'après-midi commencera à 16 heures 30, le concert du soir à 21 heures, heure militaire.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Les Aveyronnais de Cahors, pour fêter dignement la naissance de leur Amicale, se trouvaient réunis le 22 avril, à l'Hôtel Laroche, en un banquet fraternel, sous la présidence de M. Bonnefous, le sympathique greffier du Tribunal Civil, assisté de MM. Huart et Cournéde.

Une cordiale animation et une gaieté de bon aloi ne cessèrent de régner au cours de ces agapes et les souvenirs nombreux du pays, ranimés par les convives, firent revivre à ces derniers leurs meilleurs moments du passé, époque heureuse où ils n'étaient pas encore des déracinés.

Au dessert M. Malaterre, au nom du Comité d'Organisation, remercia ses compatriotes, en un savoureux patois Ruthénois, d'avoir répondu aussi nombreux et aussi enthousiastes à l'appel qui leur avait été adressé, ce qui faisait bien augurer de l'avenir de leur Amicale à la prospérité de laquelle il porta un toast vibrant.

M. Huart, aveyronnais d'adoption, fit ressortir, en une charmante improvisation, les analogies curieuses existant entre sa Bretagne et le Rouergue qu'il associe dans une commune affection et but à la Ville de Cahors qui nous accueille dans ses murs avec une affabilité digne du vieux Quercy.

M. Cournéde, pétillant d'humour, remercia les Aveyronnais de lui avoir confié une Vice-Présidence de l'Amicale et les assura de son dévouement inlassable dans leur exil actuel qui n'a d'ailleurs rien de bien pénible.

Puis Rodez, Villefranche, Millau, le Rouergue entier se virent célébrer en de vieilles chansons patoises, pleines de charme, de fierté, de mélancolie parfois, évocation réconfortante du pays natal.

Il fallait pourtant s'arracher à ce charme. Les sons harmonieux de l'orchestre invitaient à la danse. Le bal débuta par la traditionnelle bourrée, puis de nombreux couples évoluèrent joyeusement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Magnifique soirée que les Aveyronnais de Cahors se proposent de renouveler le plus souvent possible.

Il serait injuste de clore ce compte rendu sans adresser des félicitations méritées à M. Laroche dont la réputation n'est d'ailleurs plus à faire. Son menu et ses vins furent trouvés exquis par ses convives Rouergats, connaisseurs cependant exigeants, et c'est là son meilleur éloge.

Accidents du travail

M. Henri Lamaury, 31 ans, chef d'entretien à l'usine à gaz et d'électricité, demeurant, 26, rue Sainte-Barbe, était occupé à manutentionner des marchandises avec un brou lorsqu'il a lâché celui-ci qui lui est tombé sur le pied droit lui contusionnant le gros orteil avec ecchymose.

Cet ouvrier ne pourra reprendre son travail avant une quinzaine de jours.

M. Louis Rougier, 18 ans, ouvrier en chaussures, à la manufacture Divona, 6 quai de Regourd, était occupé à la découpe des cuirs sur machine lorsqu'il eut la main prise entre le billot et le plateau du balancier, d'où une plaie contuse qui nécessitera une incapacité de travail de douze jours.

Après un accident d'auto

En vertu d'une commission rogatoire décernée par le Parquet de Brive, M. le commissaire de police de Cahors a entendu un chauffeur de notre ville au sujet d'un accident d'auto.

Ce chauffeur, passant en auto à Brive aurait renversé un cycliste.

Interrogé, il affirme que c'est le cycliste qui s'est jeté dans les roues de l'auto.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 7 mai 1925
VOL

Beaudès Rose-Valérie, Veuve Bousquet, 60 ans de Promilhans, a volé le 27 avril dernier jour de foire à Beaugard, une somme de 70 francs, à un boulanger de cette localité, 1 mois de prison avec sursis.

TAPAGE INJURIEUX

Une dame Hébrard Marie-Honorine Veuve Dubs, 60 ans, sans profession à Puy-Evêque, est prévenue de tapage injurieux et de jet de pierres ou autres objets durs sur la maison d'une de ses voisines. Elle est condamnée à 5 francs d'amende pour la première contravention et à 15 francs d'amende pour la seconde.

VOL

La femme Monestier Françoise-Jeanne 39 ans, sans profession ni domicile fixe. Elle comparait aujourd'hui sous l'inculpation de vagabondage et de violation de domicile. Elle est condamnée à quinze jours de prison. Un délit de vol lui était également imputé. Mais celui-ci n'ayant pu être établi, elle est relaxée de ce chef.

Chronique des Théâtres

Ma Cousine de Varsovie

Mlle F. ALBANY et M. Ch. DECHAMPS au Théâtre Municipal le SAMEDI 9 Mai
Nous attendions cette œuvre désolante, qui est le dernier gros succès du boulevard.

Ma Cousine de Varsovie est une très amusante comédie, qui contient des scènes d'une drôlerie inconcevable.

Le dialogue est saturé de mots spirituels et les scènes ingénieuses et bouffonnes se succèdent sans interruption.

Le public parisien fut extrêmement charmé, amusé par cette pièce gaie, brillante et mousseuse.

Nous savons qu'elle retrouvera partout le même accueil enthousiaste.
On y rit au commencement !
On y rit jusqu'à la fin !
Ma Cousine de Varsovie sera donnée par les Tournées Ch. BARET, avec une interprétation de choix, en tête de laquelle nous retrouverons avec joie l'exquise F. Albany, du Théâtre du Palais-Royal, et M. Ch. Dechamps.

Ma Cousine de Varsovie est le gros succès ; c'est aussi le succès de l'année.

Audition musicale

Affluence des grands jours, est-ce assez dire de la nombreuse assistance qui, mercredi soir, remplissait la salle du Palais des Fêtes pour l'audition des élèves de Mlle B. Ressayier ? Est-ce assez dire de cette foule de parents et d'amis (il faut croire que nos apprentis virtuoses ne manquent ni des uns ni des autres) venus là pour applaudir l'effort commun des élèves et du maître et qui ont eu, par surcroît, le profit d'une excellente audition ?

Cette fois, il s'agit surtout du piano. Piano, montre charmant qui sait si bien s'adapter à tous les logis, qui dira les satisfactions qu'il donne à ceux qui ont su l'approprier ! Mais qui, voyant les touches symétriquement alignées sur lesquelles il suffit de frapper d'un doigt négligent pour lui faire exhaler

un son, dira le fil et les pièges qu'il recèle en ses flancs sonores et qu'il réserve à ceux qui osent l'affronter.

Pendant, c'est toute une phalange qui, avec des tempéraments divers, aborde l'instrument redoutable, phalange si nombreuse que l'énumération n'en saurait trouver place ici. On applaudit de grand cœur et l'on fête au passage ceux ou celles que la fâcheuse émotion d'un début en public ne prive pas de leurs moyens. Telle la jeune Jane Lambert qui, sûre de ses notes, cherche des effets de sonorité et les trouve. Telle Mlle M.-Th. Aladel, dans un Rigodon de Rameau, Mlle Suzanne Goudere, dans une mazurka de Chopin, Mlle A. Calmés, dans une pièce difficile de P. Fievel, Mlle Jane Duffaud, dans un brillant presto de Mendelssohn, Mlle H. Moulène, dans un caprice du même auteur, et, enfin, Mlle G. Milhau, qui marque un tempérament musical prometteur de virtuosité prochaine, et qui affronte avec succès deux pages difficiles de Chopin et une pièce caractéristique de Debussy, jouées avec beaucoup de charme et de précision dans le détail.

Quelques élèves du cours de chant dirigé avec autorité par Mme Kuntz prêtèrent leur concours à la soirée. C'est ainsi que nous eûmes le plaisir d'entendre Mlle Aubertin, Mlle de Gaudusson, Mlle Lucienne Calmés, qui, d'une jolie voix au timbre très coloré, dit le Mariage des Roses, de Franck ; Mlle Suzanne Calmés, dont le goût, l'émission et le cristal de l'organe sont très remarquables ; Mlle A. Planacassagne, dont la voix de falcon se développe avec aisance dans le Nil de Leroux.

Mlle B. Ressayier, avec sa voix étendue et son habile sonnet de l'expression, chanta l'admirable « Clair de Lune » de G. Fauré et « Mai » de Reynaldo Hahn, et termina l'audition en interprétant une Berceuse de Chopin.

Mlle Baldocchi, des concerts du Conservatoire de Toulouse, avait bien voulu corser le régal du concert en chantant, et avec quel art ! deux pièces de caractère différent : « Hai Luli » d'Arthur Coquard et « Le Colibri » de Chausson. Cédant aux sollicitations d'un public enthousiaste, elle donna avec dévotion le toujours délicieux air des Noeuds de Figaro.

Il serait injuste de passer sous silence les deux récréations chorégraphiques enfantines, aussi gracieuses que bien réglées, au cours desquelles nous eûmes le spectacle d'un petit marquis défilé et bien-disant. Ces divertissements servaient d'intermèdes à cette soirée, dont chacun emporta le meilleur souvenir et comme un sentiment de reconfort.

Le Chœur de la Chapelle de l'Ukraine à Cahors

C'est sous les voûtes de notre vieille et belle Cathédrale, que les incomparables chanteurs de la Chapelle de l'Ukraine chanteront lundi le 11 mai à 8 heures 1/2 du soir une importante audition des meilleures œuvres des grands maîtres de la musique religieuse de l'Ukraine.

Rien ne peut rompre, même approximativement, la sensation de perfection, jamais atteinte par ailleurs, que l'on éprouve à voir ces voix et ces accords qui tiennent du prodige.

L'éloge de ce Chœur célèbre n'est plus à faire ; sa réputation est mondiale et le succès qu'il obtint dans ses randonnées à travers la France dispense de tout long commentaire.

L'impression étrange et profonde que laisse cet ensemble dépasse tout ce que nous pourrions en dire : c'est l'art dans sa sublime simplicité, dans sa beauté suprême.

Nul doute que le charme magique de ces voix d'or attire à la Cathédrale une assistance considérable.

Pour les frais occasionnés par cette solennité extraordinaire il sera perçu un droit d'entrée comme suit : premières (numérotées), 10 francs ; secondes, 8 francs ; troisièmes, 5 francs.

On peut se procurer des cartes aux Librairies RICARD et DELSAUD.

ROYAL-CINEMA

SAMEDI 9 — DIMANCHE 10
Une Superproduction Dramatique

Sans peur
6 PARTIES
Opinion de la « Cinématographie Française » : « Sans peur (comédie dramatique) Film plein d'attractions sportives, d'une audace encore remarquable après tout ce qu'on nous a montré jusqu'ici. »

Voleurs de Femmes
4 PARTIES
DUDDLE NOUOUK
comédie (2 parties)
Chutes d'Ignassou, documentaire

En raison des Fêtes du 17 les Séances n'auront pas lieu et sont reportées aux :
MERCREDI 13 (soirée)
JEUDI 14 (mat. et soirée)

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 9 — DIMANCHE 10 Mai
grand film italien

interprété par la belle ALMIRANTE MAUZINI
ZIGOTO ROI, comédie (2 parties)
parodie du « Roman d'un Roi »

Plein Air

ORCHESTRE

CHRONIQUE SPORTIVE
RÉUNION GÉNÉRALE

Nous rappelons que c'est dimanche 10 mai courant, qu'aura lieu la réunion générale des membres de l'Union Vélocipédique de France », au siège social du Comité, Café de la Promenade (1^{er} étage).

Réunion à 17 heures précises. La carte de membre sera exigée à l'entrée.

UNION VÉLOCIPÉDIQUE DE FRANCE
Comité du Lot

C'est le 24 mai qu'aura lieu le Brevet Militaire des 100 km. sur le parcours Cahors-Cajare et retour.

Cette épreuve qui l'en dernier fut fertile en accidents est attendue avec impatience par les amateurs du cyclisme.

Course cycliste
Dimanche 10 mai, aura lieu une course du V. S. C. (60 kilomètres).

L'itinéraire est le suivant : Cahors, Marçac, Cahors, Luzech, Castel-Franco, Prayssac (contrôle avec signature), Castel-Franco, Labastide-du-Vert, Rossillac, Espère, Marçac, Cahors.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 10 mai 1925 par la Pharmacie GAYET

Rue Georges Clemenceau
ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 2 au 9 mai 1925

Naissances
Barthes Paulette, rue de la Rivière.
Segot Odette-Hélène, rue du Cheval Blanc, 21.
Soulacroup Lucienne-Yvette, rue St-Urbain, 4.
Dulac Robert Jean-Antoine, passage Lecaupelle, 3.
Balaille Georgette, rue Wilson.
Delbouis Anne-Marie-Jeanne, rue des Hortens, 5.
Maurly Jean, rue Wilson.

Décès
Fargouss Louis, antiquaire, 67 ans, rue Wilson 22.
Rauv Jeanne, s. p., 19 ans, rue Grande-Chartreuse.
Garrigues Célestin-Jean, s. p., camp des Monges.
Loujou Marguerite-Marceline, robeuse, 52 ans, rue des Remparts, 27.

Une Spécialité Cadurcienne !

La CORDONNERIE GÉNÉRALE
Rue Maréchal-Foch
présente actuellement sa dernière création

Sandalette KNBIPP
avec garantie de solidité
Fabrication et Vente journalière :
100 paires
DEMANDE BONS OUVRIERS CORDONNIER

QUAND VOS CHEVEUX TOMBENT OU BLANCHISSENT !
adressez-vous à
M. POPOVITCH Coiffeur pour Dames

4, rue Maréchal-Foch - CAHORS
qui donne des SOINS SPÉCIAUX et vend aux prix les plus bas toutes marques de parfumerie, brosse, teinture, etc.

Rasoirs et lames GILLETTE et autres
MARQUINIERE D'ART
- Maison fermée les lundis -

LES ÉLUS DES COMMUNES

(Suite et fin)

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

BELMONT-BRETIENNOUX. — Lescure Maurice, Aguyesparces Joseph, Ségat Jean, Labrousse Eugène, Pédamont Jean, Pédamont Paul, Issoulié Armand, Mazet Toussaint, Labourdrie Louis, Ribeyrol Ludovic.

BLARS. — Molinié Armand, Misonneau Joseph, Vigne Armand, Chastaing Gustave, Durrieu Ernest, Bacea Joseph, Bressac Baptiste, Bonnal Louis, Ducazeau J.-Baptiste, 3 ballottages.

BRETIENNOUX. — Trassy Amédée, D'Arrols, Lafeuille Zacharie, Bergues Marius, Cayssac Auguste, Durand J.-Baptiste, d'Arayou Emile, Trassy Augustin, Faure Alphonse, Verdier Guillaume, Pêchuzal Augustin, Meyniel Jean-Pierre.

CAHUS. — Brandes Henri, Estradier Louis, Lacombe Ernest, Gary Louis, Fages Ferdinand, Billoux Cyprien, Varenne Jérôme, Simon Ferdinand, Mèrelle Ferdinand, Astaux Louis, Angely François, Mespoulié Jérôme.

COMIAC. — Labrousse Henri, Grébe Jean-Denis, Daval Justin, Marroufin Alexandre, Lacom Joanny, Bouygues Alphonse, Pressou

mettes Jean, Galabert Denis, Pradines
Alphonse, 3 ballottages.
PUYJOURDE. — Violette François, Borie
Célestin, Gaillard Léon, Gamel Jean, Gamel
Michel, Fraysse Emile, Pégorié Paul, Tar-
tarye Jean, Puel Jean, Arché Jean, 3 bal-
lottages.
ST-CHÉLIS. — Francaud Raymond, Pezet
Simon, Lafferrère Augustin, Soursou Ed-
mond, Molinié Alain, Carnus Hippolyte,
Besse Marcelin, Merle Simon, Masbou Abel,
Védriac Camille.
ST-JEAN-DE-LAUR. — Gaillard Amédée,
Bories Baptiste, Bories Célestin, Garrigues
Paul, Bach Arius, Bach Sylvain, Estoué
Félix, Romec Marius, Gamel Emile, Granat
Romain.
ST-PIERRE-TOIRAC. — Larnaudie Théo-
phile, Mondmayou Abel, Marcouly Basile,
Roques Marcellin, Soublié Théophile, Debous
Sévérin, Despeyroux Marius, Navet Clément,
Pradier Félix, Védriac Anselme.
ST-SULPICE. — Rougeyrols Antoine, La-
fon Armerie, Francaud Elie, Francaud Fer-
nand, Baldy Emmanuel, Lavastrou Joanni,
Sénac Jean, Pégorié Maximin, Magne Cy-
rien, 1 ballottage.
BAGNAC. — Bouyssou Henri, Caussade
Marcel, Larigaldie Baptiste, Lagan Jules,
Delfort Frédéric, Borie Edouard, Fiches
Henri, Laborie Jules, Truel Léon, Lacombe
Elie, Fricon Albert, Cautourant Henri, Pou-
jade Justin, Fines Théophile, Latremolière
Jules.
MARCHILHAC. — Pradines Raymond, Bru
Félix, Pradines Jérémie, Andrieu Guillaume,
Bessac Baptiste, Beaulégué Eloi, Blanc An-
dré, Bru Sylvain, Pradines Emile, Roques
Louis, Salgues Raymond, Trémoulet Auguste,
2 ballottages.
ST-CÉRE. — Bastil Jean, Lavour Henri,
Lascayrouse Lucien, Cazello Pascal, Laplat
Paul, Bayle Jean-Pierre, Fayt Louis, St-Ger-
main Louis, Calméjan Joachim, Landes Eu-
gène, Tournié Jean-Louis, Castanier Philippe,
Gorse Auguste, Laborrière Marius, 7 bal-
lottages.
LEPINE. — Labrunie Alfred, Faure Léopold,
Pradayrol Elie, Lafarguette Jean-Pierre,
Lacan Gérard, Breil Jean, Grimal Albert,
Veuric Alexandre, Cance Valéry, Lescure
Alphonse, Espinas Saturnin, Cavanhié Ger-
main.
MOLIERES. — Lafarguette Louis, Calmé-
jane Edouard, Pradayrol Elie, Landes Henri,
Nastorg Benjamin, Calméjane Benjamin,
Larraudie Alexandre, Issertes Cyrien, Tau-
rand Julien, 3 ballottages.
RUELLE. — Magot Louis, Delpech Elie,
Lacabane Henri, Caussanel Pierre, Amadié
Félix, Périé Auguste, Bos Auguste, Estival
Louis, Lalo Pierre, Malleville Auguste.
RUEYRES. — Barrés Denis, Bennet Jean,
Bergougnoux Louis, Bladon Noël, Canel Ben-
jamin, Lapergue Louis, Lacombe Auguste,
Pons Jean, Ronquette Basile, Lavinet Guil-
laume.
ST-BRESSOU. — Destruel Auguste, Grif-
fouil Basile, Brunet Bernard, Périé Elie, Des-
truel Auguste, Ferrand Félix, Dourne, Des-
cargues Casimir, Mage Paul, Vilhès Léon.
ST-MAURICE. — Truel Joseph, Cadiegues
Etienne, Ferrand Louis, Lablanque Frédéric,
Courand Baptiste, St-Marie Toussaint, Mur-
rat Benjamin, Genot Baptiste, Destruel Fré-
déric, Redon Casimir, Barrés Louis, 1 bal-
lottage.
STE-COLOMBE. — Galtié Adrien, Lapergue
Jacques, Labro Léon, Landes Félicien,
Destruel Henri, Lasfargues Félicien, Cros
Emile, Labro Sylvain, Delrieu Adrien, Lama-
nauville J.-F., Descargues Casimir.
THEMINS. — Galtié Adrien, Lacarrière
Paul, Delsahut Léon, Lamothe Pierre, Grimal
Firmin, Laval Odé, Salanié Henri, Les-
cale Jean, Grimal Antoine, Gauthié Jules,
Ayrat Léon, 1 ballottage.
THEMINS-ET-BOUILLON. — Labatie Joseph, Pi-
quité Jean, Rochy Hippolyte, Destip Henri,
Amadié Julien, Cros Julien, Richard Ur-
cisse, Lavernie Joseph, Delluc Xavier, Sagne
Jean.
CALVIAZ. — Dumas Henri, Asfaux Fré-
déric, Bélaubie Justin, Monbrerand Justin,
Genriès Germain, Puechmaur Marcelin,
Labrousse Joachim, Roucaud Auguste, Lohm
Denis, Asfaux Clément, Freyrie Auguste.
GORSÈS. — Gasquet Dominique, Castanier
Jules, Gibel Victor, Moncany Henri, Lacout
Gabriel, Bousquet Baptiste, Destruel Fré-
déric, Feuillet Jean, Rigot Antoine, Angues
Louis, Pradayrol Urbain, Puch Léon.
LATRONOUÏRE. — Roussille Louis, La-
croix Urbain, Boisset Gabriel, Cépède Eu-
gène, Corn Alexandre, Lamothe Pierre, Lamo-
the Henri, Marroulin Firmin, Moulènes Baptiste,
Laval André, Cances Isidore, 1 ballottage.
LAUBESSES. — Cambon Georges, Prat
Auguste, Manil Antoine, Clamengrand Vin-
cent, Couderc Casimir, Cavanhié Firmin, Esti-
val Toussaint, Venriès Baptiste, Gasquet Fré-
déric, 3 ballottages.
MONTET-ET-BOUILLON. — Lagarrigue Hen-
ri, Estival Henri-Baptiste, Lagarrigue Ju-
les, Gibat Frédéric, Genot Michel, Fauvegré
J.-B., Sournac Baptiste, Maignel Marcelin,
Estival Frédéric.
SABADEL. — Donnadié Frédéric, Lave-
rnie Adrien, Gracias Arsène, Salavert
Urbain, Lafarguette Adrien, Vermande Noël,
Bex Germain, Calméjane Pierre, Arnal Isi-
dore, Mounal Sylvain, 1 ballottage.
ST-CIRQUE. — Soublié Alfred, Truel Fré-
déric, Courroun Firmin, Maurs Adolphe,
Lécardie Louis, Genot Elie, Cassan Jean,
Lablanque Elie, Grive Louis.
ST-MEDARD-NICOURBY. — Chayriguet
Germain, Laporte Léon, Théron Camille,
Mayniel Louis, Bladon Alexandre, Gracias
Elie, Mazet Baptiste, Lamplé Camille, Genot
Jules, Bourgade Victor.
SENAILLAC-LATRONOUÏRE. — Frégeac
Firmin, Renac Baptiste, Lacaze Justin, Sue
Pierre, Rodès Léon, Sainte-Marie Firmin,
Laval Firmin, Audigès Cavalié Adrien, Cels
Pierre.
SOUSCEYRAC. — Lassalle Pierre-Joseph,
Tiraly Firmin, Damagrand Calixte, Ségérie
Urbain, Puch Toussaint, Vie Casimir, Esti-
val Prosper, Bissette Justin, Laval Jean-
B., Venriès Urbain, Drulhes Justin, Espina-
de Auguste, Rieu Gérard, 3 ballottages.
TERROU. — Benoit Augustin, Galtié Joseph,
Pradayrol Alexandre, Genot Augustin, Pru-
net Jean-Pierre, Vermande Gabriel, 4 bal-
lottages.
ASSIER. — Carayol Antonin, Latapie Jean,
Annonroux Léon, Causse Louis, Colombr
Prosper, Grasset Albert, Hug Benjamin,
Carayol Louis, Cavarroc Félix, Hug Antonin,
Pradelle Louis, Hug Joseph.
BOUSSAC. — Daynac Joseph, Vidal Lucien,
Nadal Jean, Rigouste Jules, Lavroche Jo-
achim, Marnhes Joachim, Galabert Faustin,
3 ballottages.
BREGUES. — Antierion Antoine, Cadie-
gues Antonin, Carboneau Jacques, Conte
Baptiste, Gayral Elie, Lapergue Edmond,
Lécardie Calixte, Pégorié Barthélemy, Rougey-
rols Alfred, Gayral Achille.
CAMBES. — Roumiguère Jean, Fourgous
Alphonse, Breaud Jean, Vilhès Jean, Destruel
Louis, Larnaudie Auguste, Granié Victor,
Delsahut Joseph, Bousquet Jean, Vialaret
Sylvain.
CORN. — Navarre Romain, Navet Fré-
déric, Réveillac Basile, Puch Jean, Marnhes
Justin, Sénac Jean, Navet Adrien, Magot
François, Queray Antoine, 1 ballottage.
DURBAN. — Miramon André, Lafon Au-
gustin, Pégorié Joseph, Vieillescazes Valen-
tin, Delfour Antonin, Despeyroux Alphonse,
Lalo Marcel, Fayt Almerie, Marty Pierre,
Hôte Antoine.
ESPAGNAC. — Pélaprat Alfred, Sénac
Philippe, Carboneau Antoine, Lafon Louis,
Camtalouze Fernand.
ESPEDAILLAC. — Sabatié Antoine, Péons
Eugène, Pons Charles, Page Elie, Gracias
Jean, Larnaudie Antoine-Justin, Cance Jean,
Merle Henri, Gracias Victor, Delbon Auguste,
Bouzeron Henri, Gracias Guillaume, Lavays-
sière J.-Pierre, Decap Martin, Donndieu
Hilaire, Bergougnoux Justin.
GREZES. — Despeyroux Louis, Bargaues
Louis, Merle Prosper, Caussanel Armand,
Chayriguet Louis, Cance Louis, Chayriguet
Félix, Bouzou Louis, Francaud Jean, Lar-
naudie Antonin.
ISSEPTS. — Lamanuelle Camille, Nouvel
Ludovic, Lacroix Joachim, Mage Jean, Del-
rieu Auguste, Estival Antonin, Turenne
Henri, Colomb Félix, Bayle Cyrien, Gisbert
Jules.
LIVERNON. — Vaissie Paul, Fau Louis,

Bouyssou Paul, Réveillac Victor, Thinières
François, Vaissie Jacques, Fages Gustave,
Delfour Julien, Roques Henri, Boué
Alexandre, Augnie Jules, 1 ballottage.
QUISSAC. — Cayssières Antoine, Lafon
Jean, Gracias Archippe, Hôte Jean, Hôte
Archippe, Delsahut Guillaume, Galtié Jean,
Delbon Jean, Murat Victor, 1 ballottage.
REILHAC. — Laborie Jean, Thouron Paul,
Sabatier Augustin, Joyeux Jean, Joyeux
Pierre, Fau Frédéric, Lasfargues Jean,
Gras Jean, Sabrazot Jean, 1 ballottage.
REYREVIGNES. — Rastand J.-B., Ollié
Antonin, Magot Charles, Roques Gaston, Au-
gustin, Despeyroux Auguste, Fourgous
Joseph, Despeyroux Joseph, Négrié Louis,
Cousy Eloi, Moussié Alfred, 1 ballottage.
ST-SIMON. — Latapie Pierre, Boué
Léon, Delsahut Auguste, Galtié Auguste,
Hug Hippolyte, Despeyroux André, Védriac
Joseph, Borne Firmin, Teyssère Julien, Vas-
sié Ferdinand.
SALLES. — Besombes Charles, Carboneau
Cyrien, Pechmalbec Casimir, Moutet Eu-
gène, Sabatié Léopold, Poujade Joseph, Car-
cena Léon, Latapie Joseph, Delerm Jacques,
Ferre Léon.
SANTOIR. — Marty Jean-Louis, Bonneval
Pierre, Vieillescazes Camille, Lafon Joseph,
Donadieu Philippe, Bergougnoux François,
Gauze Elie, Mailliot Marius, Rougères Phi-
lippe, 1 ballottage.
BANNES. — Delaurie Marcelin, Moulène
Michel, Larraufé Jean, Pradayrol Louis,
Gancès-Victor, Genot Gabriel, Marcellin
Théodore, Courand Albert, Monbrerand Eloi,
1 ballottage.
BIO. — Teulet Zacharie, Darnis Albert,
Grimal Jacques, Tournemine J.-B., Lafon
Pierre, Gaultier Firmin, Falcymagne Jacques,
Sensaloudoussie Elie, Turenne
Basile, Mondie Cyrien.
FRAYSSINHES. — Landes Elie, Crouzet
Louis, Verdé Julien, Mazet Augustin, Vern
Louis, Verbrun Joseph, Lescure Philippe,
Cyprien, Bennet Henri, Pestel Pierre dit
Elie.
LACAMOUÏRET. — Lacan J.-Pierre,
Félines Barthélemy, Moncany Edouard,
Meynard Pierre, Marroulin Joseph, Lherm
J.-Baptiste, Bray Jean, Bray Jean, Lamplé
Pierre, Laporte Firmin-J.-B., Lafon Germain.
LATOUILLÉ-LENTILLAC. — Gracéy Léon,
Bonne Paul, Mazarguil Cyrien, Cayrol
Alain, Fougère Marcelin, Salacroun Jean,
Lampé Emile, Barrès Germain, Moncany
Baptiste, Cassagnès Justin, Frégeac Louis,
Marnand Germain.
LABATHÉ. — Laurier Jean, Loupias
Marcel, Goutal Augustin, Lasbore Eugène,
Lasbore Hippolyte, Bladon Frédéric, Espi-
nas Jean, Pradayrol Léon.
LABATHE-MARVAL. — Gadiogues
Georges, Fournol Toussaint, Roussel Fré-
déric, Moncany Joseph, Monbrerand Basile,
Genillet Marius, Polge Henri, Rouquette Fré-
déric, Castanier Henri, Lafabrie Basile, Bou-
chard Elie, Blanié Achille.
CUZAC. — Ballottage.
ZELZINS. — Laborie Henri, Agelon Paul,
Bouyssou Frédéric, Delbos Oscar, Lacombe
Frédéric, Lavolette Emile, Fricon Edouard,
Bessières Germain, Verdé François, Brau-
guy Albert, Montméja Achille, Lherm
Edouard.
LENTILLAC-ST-BLAISE. — Ratié Joseph,
Pissourailles Adrien, Dourne Emile, Bourdes
Sylvain, Arnal Léon, Alran Frédéric, Delbos
Henri, Rossignol Jean, Garric Alfred, Moisset
Félix.
LAC. — Courduré Paul, Bardet Henri,
Galté Alfred, Destruel Sylvain, Allidiers
Henri, Lacombe Célestin, Pélégri Franck,
Destruel Auguste, Rives Germain, Calméjane
Gautier.
LUNAN. — Rigal Marcel, Delfour Germain,
Mercedier Henri, Carnus Urbain, Delcros
J.-Pierre, Lacarrière Denis, Capus Pierre,
Lacour Louis, Lancelot Alphonse, Baudis
Pierre.
MONTREDON. — Bouyssou Justin, Cour-
duré Noël, Massip Anselme, Teillard Thé-
ophile, Bladon Firmin, Parameille Théophile,
Fridolphe, Dalmont Hippolyte, Combe-
nègre Jean, Vidal Camille, Gracnac Adolphe,
Fraux Henri.
PRENDEIGNES. — Ser Justin, Desargues
Victor, Ser Henri, Daymon Elie, Desargues
Jean, Ferrand Baptiste, Lacomme Léopold,
Estival Frédéric, Mounal Albert, 3 bal-
lottages.
ST-BERDOUX. — Peyrière Achille, Mige
Léon, Malbert J.-Pierre, Sireys Emile, La-
pergue Léopold, Verdé Célestin, Cance Louis,
Lagane Gilbert, Lasfargues Albert, 1 bal-
lottage.
VIAZAC. — Destal Marcel, Burgalières
Adolphe, Lagan Léon, Lagan Emile, Man-
tillat Franck, Salés Firmin, Silot Camille,
Demante Ernest, Lapagette Camille, Daynac
Antonin.
BEDUER. — Vaysse Louis, Poutrel Au-
guste, Bouscasse Antoine, Cavarroc Antoine,
Pradié Gaston, Galy Adolphe, Domadieu
Henri, Cavarroc Emmanuel, Toulze Am-
broise, Bouscasse Albert, Cavanhié Arthémon,
Laborie Gervais.
CAMBOULIT. — Fages Marcel, Roques Ju-
lien, Laillades Urbain, Cavarroc Eloi, Bou-
zou Gustave, Bec Léopold, 1 ballottage.
CAMBRUAT. — Cassan Simon, Bâtut
Adrien, Nouziès Fernand, Lefeuvre Marius,
Moliné Antoine, Destal Alfred, Rigouste
Galté Jean, Delpech Auguste, Laval Albert.
CAPDENAC. — Lacout Julien, Baduel Jo-
seph, Longuet Gaston, Larnaudie Edmond,
Fraysse Louis, Gare, Lacombrade Victor,
Longuet Augustin, 4 ballottages.
FAYCELLES. — Delvert J.-Baptiste, Del-
bos Oscar, Fages Raymond, Cazagou Stanis-
las, Estanier Médéric, Vialaret Joseph, Doucet
Elie, 1 ballottage.
FONS. — Thomas Elie, Lacabane Simon,
Born Léopold, Bessières Alphonse, Delfour
Célestin, Balmette Albert, Alary Léopold,
Belmon J.-Pierre, Toulze Edouard, Taurand
Louis, 2 ballottages.
FOURMAGNAC. — Roussies Elie, Giblit
Justin, Chenau Louis, Laborie Louis, Fau-
rand Paul, Granoillac Léon, Pégorié An-
tonin, Lafont Henri, 2 ballottages.
LISSAC-ET-MOURET. — Moussié Pierre,
Tabournel Louis, Lacooste Léon, Vayssières
André, Labarthe Arthur, Deprat André, Dal-
pret Gustave, Cavarroc Emmanuel, Caus-
sanel Joseph, Salissard Palémon, Mir Sylvain,
Delrieu Charles.
PLANIOLES. — Landes Henri, Fréjaville
Prosper, Pradelle Auguste, Bargaues Louis,
Blanes Louis, Lacout Frédéric, Montel Léopold,
Tauran Elie-Sylvain.
ALBIAC. — Lacarrière Joseph, Ayrols
Jean, Ventach Xavier, Roussille Victor, An-
dré Jean, Soulatié Pierre, Landes Emile,
Darnis Pierre, Lavaysièrre Henri, Andrieu
Gabriel.
ANGLARS. — Gadiogues Léon, Vignié
Antoine, Gadiogues Ludovic, Delbos Joseph,
Terron François, Lestrade Firmin, Theroz
Raymond, Bayard Victor, Martory Henri,
Lespine Antoine.
AYNAC. — Terrou Louis, Ayrols Jean dit
Conte, Leyrat Rémi, Marty Henri, Souillac
Léon, Poncès Armand, 6 ballottages.
LE BOURG. — Laborrière J.-François,
Boussac Julien, Deveze François, Soubré
Henri, Lapergue Germain, Gineste Philippe,
Thouron Gabriel, Delpech Frédéric, Lagar-
rie Jean, Galaret Jean, Lascout Martin, Ri-
gal Gabriel.
BOUYSSOU. — Cayrol Paulin, Vignat
Jean, Lavergne Paul, Vilhès Jules, Chartrou
Jean, Latapie Frédéric, Maurel Eugène.
CARDAILLAC. — Laparra Léopold, Cros
Emile, Lafage Gustave, Bouscanel Henri, Ca-
ray Marius, Cassan Zéphyrin, Teysséoud
Augustin, Vialaret Henri, Cavarroc Frédéric,
Chartrou Henri, Silot Camille, Teyrac Alain.
ESPEYROUX. — Truel Jean, Andrieu Gas-
ton, Couderc Toussaint, Cadiegues Hilarion,
Moncany Firmin, Delbos Benjamin, Tauran
Balthazard, Pradayrol Paul, Alaux Caliste,
1 ballottage.
ISSENDOLUS. — Vernet Léopold, Grimal
J.-Pierre, Brunet Justin, Rigal Antoine, Bru-
net Louis, Bonafon Elie, Grimal Henri,
Despeyroux Alphonse, Cavalié Alphonse,
Daucon Henri, Delac Marcelin, Tournié Léopold.
ST-JEAN-LESPINASSE. — Bonnal Gabriel,
Gimbre Frédéric, Betteille Léopold, Lacan
Jérémie, Darnis Frédéric, Gimbre Léopold,
Bourgade Albert, 3 ballottages.
ST-LAURENT-LES-TOURS. — De Lavour
Raymond, Laplaze Jean-Pierre, Lescure Al-

bert, maire, Rivière Pierre, Rougié Louis,
Loty Eugène.
ST-MEDARD-DE-PRESQUE. — Turenne
Firmin, Bergougnoux Jean, Fournas Léon, La-
cassagne Antoine, Cros Antoine, Bellfara Al-
bert, Bray Ferdinand, Bouzon Ernest, Mar-
cellin Victor, 3 ballottages.
ST-PAUL-DE-VERN. — Galtié Albert, Lan-
des Henri, Bennet Henri, Artaux Isidore, Pru-
net Félix, Jammes Alphonse, Mazet Prosper,
Murat Gabriel, Verneht Cyrien, Bray Fer-
dinand.
ST-VINCENT. — Granoillac Casimir,
Gancès Louis, Gouzon Jean, Frignac J.-Pier-
re, Jammes Marcel, Pechuzat Armand, Lapla-
ze Aristide, 3 ballottages.
MAYRINHAC-LENTOUR. — Darnis Henri,
Mazoyrac Emile, Layral Firmin, Tournier
François, Teulès Guillaume, Biron Cyrien,
Sireys Louis, Bergougnoux Jean, Thomas
Jérémie, Betteille Joachim, 2 ballottages.
SAIGUES. — Laboucarie Paul, Bennet
Alexandre, Ayrols Henri, Bâtut Paul, Darnis
Henri, Lalo Emile, Laborrière Alphonse,
Fromentez Abel, 2 ballottages.
LOUBRESSAC. — Cayre Célestin, Marry
Emile, Lescure Pierre, Tournié Toussaint,
Bel Louis, Teulès René, Landes Emilien,
Sulpice Charles, Bouzou Léon, Maisonhante
Elie, 2 ballottages.
Arrondissement de Cahors
St-Pantaléon
Après le scrutin. — Les élections
municipales dans notre commune
eurent lieu dimanche dernier dans le
calme le plus complet.
La liste d'Union Républicaine de
M. Paul Vilas, maire sortant, a été
élue à une écrasante majorité. Par
ce vote la population de St-Pantaléon
a voulu manifester toute sa
sympathie et sa reconnaissance à ce
magistrat intègre et généreux qui se
dépense sans compter pour l'intérêt
de ses administrés.
Il eut été regrettable que pour de
simples querelles personnelles, M.
Vilas n'eût pas obtenu la majorité.
Mais dans leur rude bon sens, les
électeurs de St-Pantaléon ont su dis-
cerner entre les candidats qui se pré-
sentaient ceux qui pouvaient le
mieux servir les intérêts de la com-
mune.
Ils ont choisi les candidats de la
liste de M. Vilas dont les qualités
d'administrateur, la loyauté l'équité
sont hautement appréciées.
Les adversaires eux-mêmes ne di-
ront pas le contraire.
Albas
Nominations. — Nous apprenons
avec plaisir la nomination de notre
compatriote M. Baldy Edouard,
comme titulaire de la Recette bu-
raliste d'Albas.
L'administration ne pouvait faire
un meilleur choix, car M. Baldy déjà
gérant de la recette s'est signalé pen-
dant la guerre par des actions mé-
ritoires qui lui ont valu des citations
élogieuses à l'ordre de l'armée et la
médaillé militaire.
Toutes nos félicitations à notre re-
ceveur ruraliste qui est en même
temps le dépositaire du « Journal du
Lot ».
LEFACTEUR AUXILIAIRE Couture vient
d'être titularisé dans ses fonctions
et nommé à St-Cir. Nos félicitations
également à ce brave mutilé de
guerre qui obtient un poste définitif
et nous souhaitons qu'un jour pro-
chain l'administration le rende à son
pays natal.
Arrondissement de Figeac
Figeac
Etat civil du 1^{er} au 3 mai. — Naissances:
Albère Marie-Rose, Mathur Joseph, An-
doin Charles-Armand-Abel, Delbos Georgette,
Renée.
Décès: Longuet Marie, 69 ans; Bouby Ma-
rie, Vve Delmas, 74 ans; Marques Louis,
72 ans.
Concert. — Jeudi soir, l'harmonie, Les Ar-
tisans réunis, a donné un concert sur la
place de la Raison. Ce concert favorisé par
un très beau temps, avait attiré un nombre
public, désireux d'écouter les morceaux pré-
parés pour le Concours musical de Cahors
le 31 mai. Nos vaillants musiciens, sous la
direction de leur dévoué chef M. Escudier,
ont été parfaits dans leur exécution et cha-
loureusement applaudis. Nous sommes con-
vaincus qu'ils reviendront de Cahors, cou-
verts de lauriers.
Service des pharmacies. — Aujourd'hui,
dimanche, le service sera assuré par la phar-
macie Selves, rue de la République.

AMEUBLEMENTS
V° BOUZERAND & BERNÈS
31, rue Nationale, CAHORS
MEUBLES DE TOUS STYLES
Chambres, Salles à manger, Glaces,
Gabinet de travail et Petits meubles,
Tapis, Sièges, Linoiléum et Congoufium.
Livraison par Autos-Oamions
dans toute la région
Arrondissement de Gourdon
Gourdon
L'Union sportive Gourdonnaise. — Le
bruit que nos vaillants équipiers ont
l'intention de terminer leur saison sportive
par un banquet amical.
C'est là une excellente idée que nous
approuvons entièrement car elle ne peut
que resserrer les liens de camaraderie et
de cordialité qui les unent.
Incessamment, dit-on, cette idée va être
mise au point et il n'est pas douteux qu'elle
réussisse.
Nous souhaitons vivement que le projet
obtienne le meilleur accueil du bureau et
des joueurs.
Pharmacie de service. — C'est la phar-
macie Dardenne qui restera ouverte après-
demain lundi, il court.
Caniac
Accident. — Dimanche, vers sept heures
du soir, un enfant de quatorze ans, le petit
Bach, était allé conduire son âne au pâtu-
rage. Afin que la bête ne lui échappe pas,
Bach avait eu l'idée de fixer la corde à son
bras. Mal lui en prit, car bientôt une pousse
de l'animal projetait à terre le jeune garçon,
qui était traîné sur un assez long parcours.
Relévé par M. Vigon, facteur auxiliaire, le
petit Bach portait des blessures au coude
et avait une cuisse luxée.
M. le docteur de Lapize, appelé en toute
hâte, a prodigué ses soins au blessé.

Souillac
Office des Pupilles de la nation. — Le
poste de directeur des Pupilles de la nation
du groupe de Souillac est devenu vacant
à la suite du décès de M. le capitaine Don-
net, nous apprenons avec plaisir que Mme
Donnet vient d'être nommée directrice, en
remplacement de son mari.
St-Michel-de-Bannières
Fête locale. — La jeunesse de St-Michel
organise activement la fête locale des 9, 10
et 11 mai.
Le programme est très bien composé et la
fête aura un brillant succès.

AVIS
Le 14 Mai 1925, à 14 heures, il sera
procédé à la Gare des Voyageurs de
CAHORS, par le Receveur des Domaines,
à la Vente de cédures en planches ayant
servi à fermer le local utilisé comme
Dépôt pour arceaux des militaires et
marins morts par la France.

A VENDRE
Un Fonds de Commerce
Café-Restaurant
BIEN SITUÉ
S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER
Garages pour Automobiles
S'adresser au Bureau du Journal

BALLAGE - CARRELAGE - CRÉPISSAGE
CIMENT ARMÉ - RÉPARATIONS
BALDY Moïse
ENTREPRENEUR
2, rue Saint-Pierre - CAHORS

Entreprise Générale d'Électricité
Électrifié dans toutes ses applications
FORCE-LUMIÈRE (Basse et Haute Tension)
BARTHÉLÉMY
Mécanicien-Électricien
109, Boulevard Gambetta - CAHORS

GRAND DÉPÔT DE MOTEURS
MARQUE LEROY
de 2 à 16 chevaux avec réducteur de vitesse
pour transformation de toute pompe à bras
SPÉCIALITÉ DE GROUPES MOTO-POMPES
ELECTRIQUES ET A ESSENCE
pour arrosage et élévation d'eau de tous débits
avec aspiration de 9 mètres
RÉPARATIONS DE POMPES en tous genres
ATELIER DE ROBINAGE
Travail Soigné
Prix défiant toute concurrence à qualité égale
Demander Devis pour tous Travaux

ATTENTION !...
LOCATION
pour TOURISME et VOYAGES DIVERS
en TAXI, COUPÉ, TORPÉDO, etc...
à PRIX RÉDUITS
S'adresser à :
F. FOURGOUX
95, BOULEVARD GAMBETTA, 95
CAHORS
☛ CAFÉ DU MIDI ☛
TÉLÉPHONE : N° 110

RELIGIEUSE donne secret pour guérir, Pipi en lit et
Hémorrhoides. Maison N° 6, à Cahors

GAGNEZ de L'ARGENT
en travaillant chez vous, sur la célèbre
Machine à Tricoter
DUBIED
Apprentissage aisé et gratuit - Catalogue C³ gratis
FACILITÉS DE PAIEMENT
AGENCE pour la Corrèze, le LOT et la Dordogne
CHATRAS FILS Aîné, 1, Rue du D-Massent, BRIVE (Corrèze)

VERSEZ UN FLACON
de Quintonine dans un litre de vin rouge
de table ordinaire, vous obtiendrez le
meilleur vin fortifiant pour tonifier lesang,
les nerfs, les os et tout l'organisme en
général. Le flacon, 3 fr. 25.
Pharmacie Orliac à Cahors.

ENTREPRISE GÉNÉRALE de l'ÉLECTRICITÉ
INSTALLATIONS D'APPARTEMENTS
Lumière - Force motrice
Sonneries - T. S. F. - Téléphone privé
Bobinage - Nettoyage de Moteurs
- Réparations -

A. BARBAZA, Electricien
19, RUE DU PORTAL-ALBAN, CAHORS
+ 18 années de pratique +
Opérant toujours seul
sans l'aide d'aucun ouvrier
mon travail donne un maximum de garantie
ET DÉFIE AINSI TOUTE CONCURRENCE

MEUBLES
E. COMBROUSE FILS
(Anolenne Maison OAPMAB)
2, rue Maréchal-Joffre, - CAHORS
Grand choix de Meubles en tous genres,
Chambres à coucher, Salles à manger,
Buffets de cuisine, Buffets vitrins, Lingé-
res, Armoires à glaces, Lits bois, Lits fer
et cuivre, Sommier, Matelas, Chaises,
Fauteuils, Glaces encadrées, Fourneaux
de cuisine, etc., etc...
A des prix défiant toute concurrence

DEMANDEZ DANS TOUS LES GARAGES
« La Russoline »
Huile Russe pour Automobiles
« De Dion Bouton »
Huile Américaine pour Automobiles
Société des Oléonaptes
384, Bd National
MARSEILLE
Seul Concessionnaire
G. GUILLORÉ, Agent Général
9, place Galdemar, CAHORS

MÉTAYER EST DEMANDÉ
pour Labéraudie
S'adresser au Bureau du Journal

VOULEZ-VOUS VENDRE
ou
ACHETER
Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrement
Une MAISON Une VILLA
Un FONDS de COMMERCE
ou n'importe quel Immeuble
ADRESSEZ-VOUS A
M. J. DELLARD
Cabinet Immobilier
1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS
Le plus anciennement créé
R. C. C., n° 1662.

ÉLÉGANCE ... SOLIDITÉ ... CHIC ... et BON GOUT
Où trouver cela à Cahors ???

Ne cherchez plus la plus grande SPÉCIALITÉ pour
HOMMES, DAMES et ENFANTS

LA SAMARITAINE

vous offrira ces quatre devises à des prix sans concurrence, la puissance de
nos moyens d'achats et notre production permettent à l'acheteur de réaliser
30 % d'économie

→ VÊTEMENTS SUR MESURE ←
Grand choix de Tailleurs : Dames - Fillettes - Robes - Manteaux

≡ TOILETTES DE MARIÉES ≡
GRAND ASSORTIMENT DE COMPLETS POUR HOMMES, JEUNES GENS

Rayon Spécial Costumes communiant
Nos Vêtements sont Coupés, Faits et Vendus par des SPÉCIALISTES,
les Retouches sont faites dans les Règles du Métier sans aucun
SUPPLÉMENT DE PRIX

Voyez nos ÉTALAGES, et vous serez fixés sur votre choix

Rue Clemenceau **LA SAMARITAINE** 5, Place Galdemar
Ouvert le DIMANCHE jusqu'à Midi

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant.

Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes.

Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux : Toulouse 5399 M. Coueslant.

Bibliographie

LE ROYAUME DANS LA MANSARDE

Roman par Alfred MACHARD

M. Alfred Machard est une des personnalités les plus marquantes du roman contemporain. Ses ouvrages sont traduits en Angleterre, Amérique, Allemagne, Finlande, Espagne, Suède, Italie, Pologne, Tcheco-Slovaquie, etc.

Il inaugure aujourd'hui avec *Le Royaume dans la Mansarde* une nouvelle série de romans romanesques pouvant être lus par tous, qu'il groupera sous le titre général : « *La Galerie Pittoresque* ».

Ces romans apportent une note tout à fait nouvelle dans la littérature d'aujourd'hui, car ils seront à la fois la plus poétique expression du romanesque, et la plus pittoresque peinture de notre époque scientifique.

Dans *Le Royaume dans la Mansarde*, M. Alfred Machard au cours d'un récit passionnément attachant, anime des « types » qui vivront longtemps dans toutes les mémoires, tels ce vieux cuisinier qui fut jadis Roi dans le Pacifique ; ce jeune poète amoureux d'un rêve que sa foi ardente finit par matérialiser ; cette Princesse mélancolique qui chante sa douleur sur un thème inconnu et cet Hongarou — sauvage, hilaire, candide et inouï — qui sauve l'amour de deux fiancés de vingt ans.

Un volume : 7 fr. 50

J. FERENCZI et FILS, Editeurs, 9, rue Antoine-Chautin, Paris (XIV^e)

JACQUES ET SA MÈRE, par Etienne Michel (France-Edition), 19, rue Gazan, Paris-14^e.

Un volume : 4 fr.

Jacques et sa Mère, c'est l'histoire d'une maman qui n'a pas été heureuse dans la vie et qui reporte sur son fils la grande tendresse dont n'a pas voulu son mari.

Cette mère aime son fils d'une façon tellement exclusive et tyrannique qu'elle en devient, à son insu, jalouse. Et quand Jacques se marie, malgré elle, avec la femme qu'il aime, elle préfère passer loin de lui une vieillesse solitaire et désabusée plutôt que de le voir heureux au bras de cette femme.

Cette histoire, très simplement contée par Etienne Michel, est d'un intérêt savoureux et d'une lecture attachante. Ce sera l'avis de tous ceux qui suivront les deux héros de *Jacques et sa Mère* à travers les péripéties de leur existence provinciale et qui, tout à la fois pardonneront à Jacques son envol vers la vie, et plaindront de tout leur cœur son inconsolable maman.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 2 mai 1925, Un type Balzacien : « Nestor Roqueplan », Journaliste et dandy (1805-1870), par Paul d'Ariste. — « Le Général Mangin : l'Homme et l'Écrivain », par Alfred Guignard. — « Du moyen de remédier aux variations du change », par L. Barelher-Fouché.

France : Un an, 40 fr. ; six mois, 24 fr. ; trois mois, 14 fr. — Étranger : Un an, 70 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 3, rue Garancière, Paris. La numérotation : 1 franc.

LA MODE PRATIQUE

Le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.



UN

Bon-Prime

donnant droit de participer aux avantages de la coopérative *Mode Pratique*.

Avec les patrons de la *MODE PRATIQUE*, vous ferez toutes vos robes.

LA MODE PRATIQUE

rapporte 100 fois ce qu'elle coûte.

79, Bd St-Germain, PARIS. R. C. Seine, 55.254.

Chemin de fer de Paris à Orléans

LIVRET-GUIDE OFFICIEL Service d'Hiver 1924-1925

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver de son Livret-Guide Officiel comportant l'horaire complet de ses trains au 11 octobre 1924.

Le Public peut se procurer ce Livret-Guide, le seul édité par les soins de la Compagnie, dans les Gares et Bureaux de Ville de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII^e).

Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay, Port-Vendres et l'Algérie, Barcelone et l'Espagne.

Depuis le 1^{er} juin 1924, des relations rapides avec Wagon-Lits et voitures directes sont établies entre Paris, Port-Vendres et Barcelone.

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 00. — Arrivée : à Port-Vendres à 8 h. 32 ; à Barcelone à 12 h. 54 avec emprunt de voitures de luxe sur le parcours Espagnol ou à 15 h. 50.

Départ de Port-Vendres pour Alger le dimanche à 11 h. 00 et pour Oran le lundi à 11 h. 00.

Arrivée le lendemain à Alger à 8 h. 00 et à Oran à 16 h. 00.

Billets directs et enregistrement direct des bagages pour Alger, Oran et Barcelone.

LA COOPÉRATIVE AUTOMOBILE DE FRANCE DEMANDE

Dans chaque Ville et Localité Des AGENTS Délégués, très actifs De préférence possédant AUTO pour recueillir l'adhésion des Propriétaires d'Auto DE LEUR RÉGION et pour Gérer un Dépôt d'essence, huile, pneus, accessoires Fixe - Remises - Frais de déplacements Références et Solvabilités exigées S'ad. : 46, rue Alsace-Lorraine, TOULOUSE

VIN 215

Naturel, la pièce de 215 lit. Frs port, fût, congé compris Ech. contre 1 fr. 50 S'adresser : M^{me} Léontine BANCEL, Viticulteur à SOMMIÈRES (Gard)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du sept mai mil neuf cent vingt-cinq.

Il a été extrait ce qui suit : « Le Tribunal déclare le sieur PONS Jean, dit Abel, restaurant et tissus, demeurant à Duravel, en état de liquidation judiciaire ; « Fixe provisoirement au sept mai mil neuf cent vingt-cinq la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de sa liquidation ;

« Nomme Monsieur CAPPUS, l'un de Messieurs les Juges, Juge-Commissaire, et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateurs provisoires de la dite liquidation pour la gérer et l'administrer conjointement avec le débiteur « sous la surveillance de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme :

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

Occasions à profiter

Choix de bureaux ministre avec ou sans casiers, fauteuils de bureaux, bibliothèques, commodes, salon complet Louis XV et Louis XVI parfait état, table et petit meuble Louis XVI incrustations nacre et cuivre, choix de cuivres fantaisie, rouets, étains, caillots cuivre et bronze, et meubles divers.

A vendre d'occasion : harnachement anglais. On achète meubles anciens et modernes.

(R. C. Cahors 2.268)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

ETUDE

M^e Louis SALGUES de GÉNIÈS

NOTAIRE A MARCILHAC (LOT)

VENTE

DE Fonds de Commerce

Première insertion

Suivant acte reçu par Maître SALGUES DE GÉNIÈS, notaire à Marcilhac, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Cahors le cinq mai mil neuf cent vingt-cinq, folio 47, case 237. Monsieur Emilien LARGENTIE, négociant, horlogerie-bijouterie, demeurant à Cahors, a vendu à Monsieur BOYER Marius, horloger-bijoutier, demeurant à Capdenac-gare (Aveyron).

Le fonds de commerce d'horlogerie-bijouterie, exploité à Cahors, connu sous le nom de « Bijouterie Lagarde », comprenant l'enseigne, le fonds de commerce, la clientèle, l'achalandage, objets mobiliers et matériel en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Maître SALGUES DE GÉNIÈS, notaire à Marcilhac.

Pour premier avis :

L. SALGUES DE GÉNIÈS, notaire.

Salle de Vente

CAHORS, 62, rue Emile-Zola

ACHAT ET VENTE

DE MEUBLES et BIBELOTS Anciens

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

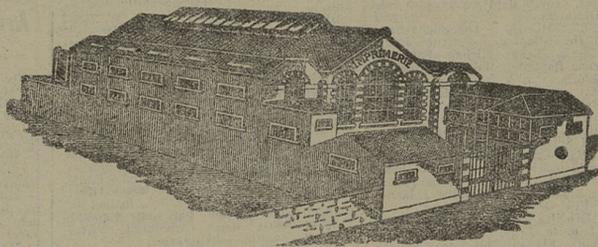
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton de « Journal du Lot » 28

NIETZSCHÉENNE

PAR

Daniel LESUEUR

VI

Clérieux ne songeait qu'à une chose, tout en mangeant rapidement, avec ses journaux ouverts à côté de son assiette ou dressés contre la carafe : comment revoir au plus tôt Mlle Monestier ? N'avait-il pas à lui rendre compte du renvoi de Sorbelin ? Puisque la chose avait marché si vite — plus vite qu'il ne le prévoyait lui-même — ne devait-il pas bénéficier du mérite qu'il en aurait auprès de sa nouvelle amie ? Quelle promptitude et quelle satisfaction pour cette âme si affreusement blessée ! De toutes façons, il importait qu'elle fût prévenue, mise sur ses gardes. Robert s'entendait, disant à la jeune fille : « Surtout, prévenez-moi si le misérable osait... » Car Sorbelin ne se retournerait-il pas contre elle, en quelque venimeuse tentative, comme un serpent à demi écrasé ?

Mais autre chose jetait toute l'âme de Clérieux vers le petit salon du square Lamartine. Un sentiment indéfinissable. Non pas de l'amour. Il ne

songeait même pas à s'en accuser, à s'en garder. Une sorte de soif psychique. La provision d'énergie exaltée qu'il avait emportée de là s'épuisait. Se conformer à l'idéal de Jocelyne, se montrer à elle capable d'y atteindre, tirer d'elle la merveilleuse animation qui le maintiendrait à cette hauteur, voilà quelle aspiration confuse, mais d'une avidité presque douloureuse, tendait ses fibres.

L'évocation de l'inspiratrice fut un moment si vive, que, levant les yeux, il se la représenta, là, en face de lui. Et c'était à la place même de Lucienne. Il ne put s'empêcher de penser : « Oh !... avoir chez soi, à son foyer, une telle femme !... Doubler son âme d'une âme de cette valeur... »

Comme il passait dans le fumoir, où le valet de chambre porta le plateau du café et ouvrit inutilement la caissette anglaise d'où jaillirent les compartiments pleins de cigares et de cigarettes. — Clérieux songea qu'il oserait peut-être téléphoner.

Le domestique parti, il amena vers lui l'appareil mobile, sonna, jeta un numéro qu'il avait déjà regardé sur l'annuaire, et qui s'était tout de suite fixé dans sa mémoire.

Le cœur lui battait, il avait la sensation d'accomplir une action formidable. Ce matin, à l'usine, en marchant vers l'atelier hostile, son appréhension nerveuse était moindre.

« Allô ! Je suis bien en communication avec Mademoiselle Monestier ? »

— C'est la femme de chambre qui vous parle, monsieur.

— Mlle Monestier est là ?

— Non, monsieur.

— Elle est déjà sortie ?

— Mademoiselle n'a pas déjeuné à la maison.

— Vous ne savez pas où je pourrais communiquer avec elle ?

— Je ne peux pas vous dire, monsieur.

— Chez la vicomtesse de Gessenay peut-être ? » hasarda Clérieux, qui n'osait demander : « Chez M. Nauders ? »

— « Je ne sais pas, monsieur.

— Bien.

— Dois-je dire à Mademoiselle qui a téléphoné ? »

Robert ne répondit pas, racrocha le récepteur. Une souffrance déraisonnable, exagérée, irritante, s'empara de lui. Le voilà devant cette vide, déjà indispensable à la sienne, comme devant une muraille sans portes. Qu'y avait-il au delà ? Que se passe-t-il dans le jardin fermé ? Quel droit ferait-il valoir pour connaître le mystère ?

Comme il se sentit loin d'elle ! Et, dans ce vide soudain, la morsure tenaillante d'une jalousie plus absurde que le reste.

Il se représenta le cabinet Nauders, la porte entrouverte sur la chambre à coucher... Quel élanement de douleur ! Ains, les pauvres êtres que nous sommes, merveilleuses machines à souffrir, tressaillant de la torture des passions dont ils n'auront peut-être

jamais que la tentation ou le rêve.

La souffrance est ici-bas la seule vérité absolue. Par elle, nous mesurons éperdument l'intensité de cette vie dont nous sommes un instant les dépositaires, et qui se retire de nous sans nous avoir révélé son secret.

Robert Clérieux sortit, se rendit à pied chez Nauders. Sa voiture devait ensuite l'y rejoindre pour l'emmener de nouveau à l'usine.

« Ne faut-il pas », se disait-il, par une auto-duperie inconsciente, « que je mette Nauders au courant du départ de mon directeur ? Naturellement, je lui donnerai pour seule raison la duplicité de l'homme, la trahison qu'il méditait, et dont je ne suis pas embarrassé de fournir des indices. »

Sa main tremblait en touchant la sonnerie extérieure de l'hôtel. A quelle découverte navrante s'exposait-il ? Et combien follement !

On le fit entrer tout de suite. Monsieur était là. Une minute, il stationna en bas, dans un des salons du rez-de-chaussée. Puis un domestique revint.

« Si monsieur Clérieux veut bien monter... »

Dès l'escalier, il perçut, en tonnerre, la voix de Nauders :

« Cré nom d'un chien ! Voulez-vous me descendre ça sur la cimaise !... Plus bas !... Je vous dis : sur la cimaise. Vous ne savez pas ce que c'est que la cimaise, n... de D... ! »

« Quelle nervosité ! » pensa Robert. « Allons !... du moins ne ver-

rai-je pas Jocelyne à côté de lui. Il ne parlerait pas sur ce ton en sa présence. »

Au palier du premier étage toutes les portes étaient ouvertes. Directement en face, celle de l'ancienne chambre à coucher laissait voir, étalés sur le parquet, dans le vide d'une pièce démeublée, des tableaux disposés suivant l'ordonnance qu'ils formeraient contre le panneau où on allait les accrocher. Stupéfait, Robert s'avança... D'un coup d'œil il embrassa la nouvelle galerie, au milieu de laquelle Nauders dirigeait colorétement trois ou quatre ouvriers, endoctrinés et tapissiers.

« Par exemple !... Vous avez transformé votre chambre ?... Oh ! mais comme c'est bien ! comme c'est bien !... Mais c'est parfait !... » s'écriait Clérieux, qui tournait sur lui-même, n'en croyant pas ses yeux, en une espèce de joyeux délire.

« Vous trouvez ça bien ?... Fichtre, vous n'êtes pas difficile. Ces bourgeois-là m'avaient tout fichu de travers ! Pas moyen de les quitter une minute !... Et Dieu sait si j'ai autre chose en tête ! »

Il n'était pas lui-même, aujourd'hui, Nauders. Son grand air de perpétuel victorieux ne rehaussait pas sa face glabre, caractéristique, de César anglo-saxon. Les traits tombaient, fatigués. Un assombrissement contractait le front.

Robert ne s'en aperçut pas. Lui, exultait.

« Et qu'est-ce que vous allez mettre ici ? Des chefs-d'œuvre ? »

criait-il, allant et venant, avec une pétulance de gamin, d'un Latour douteux à une copie de Chardin, faite naguère d'après le relief de l'original dans une glace, afin de pouvoir être vendue comme une réplique.

« Vous avez l'air bien content, vous ! » grommela Nauders, bourru.

« Ah ! oui, je suis content !... je suis content !... » s'exclama inconsciemment Robert.

Puis, tout de suite, craignant de paraître bizarre, pressé de donner un prétexte à sa visite, il ajouta d'une haleine et sans changer d'intonation.

« Je viens vous mettre au courant. J'ai dû me séparer de Sorbelin pour les raisons « les plus pénibles... Le misérable me trahissait. J'ai toute l'usine sur les bras maintenant... Avec, par-dessus le marché, la menace d'une grève. »

Nauders, ahassourdi, regardait Clérieux.

« Et c'est cela, mon jeune ami, qui vous rend si guilleret ? Mes compliments, Robert. Eh bien... on peut le dire : vous en avez... une santé ! »

(A suivre)